



**Atelier d'échange interrégional sur la thématique  
« Filière forêt-bois, changement climatique et innovation »  
Régions Ile de France, Hauts de France, Normandie  
et Centre Val de Loire**

**Compte-rendu de l'atelier  
Version définitive**

Hôtel de Région à Paris, 17 janvier 2018

**NDLR** : Le présent document constitue la version définitive du compte-rendu de l'atelier après consultation des participants.

## 1. Introduction

**L'objectif de cette partie introductive à l'atelier est de présenter le contexte de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » et en quoi le dispositif du Partenariat européen pour l'innovation permet le développement de projets multi-acteurs. Le RMT AFORCE qui regroupe 15 organismes au niveau national sur l'adaptation des forêts au changement climatique présente ses actions sur cette thématique. L'intervention d'un spécialiste sur le changement climatique nous permet de recadrer les impacts à venir sur les forêts régionales.**

### 1.1. Introduction de l'atelier par Clotilde Giry, CNPF-IDF (Annexe 2)

Le contexte de l'atelier est présenté, notamment l'historique depuis 2013 de la mobilisation du collectif PEI forêt (11 acteurs nationaux du secteur forestier). Les objectifs de ces 6 ateliers régionaux sont de :

- Favoriser le partage d'informations et les synergies sur le thème « Forêt et changement climatique », entre une large palette d'acteurs et décideurs.
- Identifier sur ce thème les besoins en innovation des acteurs locaux et les capacités des acteurs de la recherche à y répondre.
- Favoriser les rapprochements utiles et la mise en réseau aux niveaux régional, national et européen.
- Aider les autorités régionales et les porteurs de projet à avoir une vision globale, cohérente et structurée des actions possibles.

Le PEI-AGRI vise à encourager l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, via notamment la mise en place et le fonctionnement de « **Groupes opérationnels** » financés en région par la mesure 16 « Coopération » du FEADER. Le constat est qu'à l'heure actuelle, le dispositif PEI est sous-employé par les forestiers face au secteur agricole (**cf. 313. Situation PEI AGRI Forestier**). On dénombre 3 Groupes opérationnels forestiers et agro-forestiers sur environ une centaine. Le constat est le même au niveau européen : 3 Focus group sur 24, 3 Réseaux thématiques sur 17 et 1 projet multi-acteurs sur 23. Etant très apprécié par les acteurs, notamment agriculteurs, ce dispositif sera très probablement renouvelé à la prochaine programmation avec un budget plus important. Il est donc stratégique que le secteur forestier s'approprie davantage ces outils de coopération européenne afin de pouvoir bénéficier de ces financements.

### 1.2. Présentation de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF (Annexe 3)

Cette mission d'expertise thématique (financée par le FEADER, le MAA et le CGET) a été confiée au CNPF, en tant que coordinateur du RMT AFORCE, par le MAA et le Réseau rural national dans le cadre de l'animation du **Partenariat européen pour l'innovation (PEI)**.

Elle comprend 3 volets d'action :

- Volet 1 : Réalisation d'un état des connaissances et des pratiques concernant la thématique « forêt, changement climatique et innovation »
- Volet 2. Mise en place et animation de groupes de travail et d'ateliers nationaux et transrégionaux, avec **6 ateliers organisés en région entre octobre 2017 et avril 2018**.
- Volet 3. Valorisation des travaux

Ce travail d'animation nationale et régionale vient compléter et consolider les travaux menés au sein du **Focus group** n°24 sur ce même thème « Nouvelles pratiques et outils en sylviculture pour s'adapter et lutter contre le changement climatique », dont les échanges ont démarré en juin 2017 et pour une année. Olivier Picard est l'unique représentant national parmi 20 experts européens.

La mise en œuvre de ces deux dispositifs (Groupes opérationnels et Focus Group) doit contribuer :

- à étendre les partenariats forestiers.
- à valoriser les travaux de réflexion sur la thématique du RMT AFORCE tant au niveau régional qu'europpéen.
- à motiver le financement de nouvelles actions sur le thème dans les régions.
- à créer de nouvelles synergies pour améliorer les échanges d'information et d'outils autour du thème.

### **1.3. Présentation du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF (Annexe 4)**

Créé fin 2008, le RMT AFORCE (réseau mixte technologique sur l'adaptation des forêts au changement climatique) est le seul RMT forestier sur la 30aine de RMT existants. Il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans la préparation des forêts au changement climatique. Il contribue pour cela à accélérer le transfert des connaissances sur le thème et à les mettre à disposition, et à informer sur les démarches en cours et les outils disponibles pour faciliter la prise de décision.

Un focus est fait sur un exercice de prospective régionale annoncé pour 2018. Devant les incertitudes liées aux manifestations du changement climatique et à ses impacts dans les régions, et au moment où les régions élaborent leur PRFB, il paraît important de travailler sur des perspectives d'évolution des forêts. Il s'agira de choisir quelques régions pilotes (dans un premier temps) dans lesquelles les acteurs forestiers proposeront des zones à enjeux vis-à-vis du changement climatique. Dans ces zones, un massif forestier avec un document de gestion durable sera sélectionné. Sur la base d'un état de l'existant et en s'appuyant sur les simulations des modèles de climat futur de Météo-France, des modèles d'impact et des modèles d'évolution des aires de répartition des essences forestières, il sera proposé un état de la forêt à plusieurs échéances de temps. Des options possibles d'adaptation seront identifiées et présentées aux gestionnaires de la forêt et de la zone à enjeu concernée pour échanger avec eux sur les options d'adaptation qu'ils adopteraient, avec leurs arguments. Cette phase est importante pour élaborer des itinéraires d'adaptation concertés et discutés collectivement et comprendre ce qui peut freiner ou guider le choix de certaines des options.

### **1.4. Etat des lieux de l'impact du changement climatique sur les forêts régionales par Christian Ginisty, IRSTEA (Annexe 5)**

Le diaporama nous présente succinctement l'impact du changement climatique sur les forêts, particulièrement celles des régions Centre Val de Loire et Ile de France. On constate une élévation continue de la température moyenne en France depuis 1990 qui a pour conséquences la modification de l'aire de répartition des groupes biogéographiques d'essences. Les conséquences attendues sur les forêts sont variables (saison de végétation, production, risques sanitaires, ...). Les impacts du changement climatique seraient alors aggravés par l'augmentation du risque de sécheresse et d'incendie. Ces forêts péri-urbaines connaissent actuellement une forte pression touristique ainsi que des populations de cervidés qui interfèrent avec la gestion sylvicole. Il est alors important d'accompagner les propriétaires et gestionnaires vers des actions d'adaptation et d'atténuation (choix des essences, sylvicultures, travaux, ...). Une solution proposée serait de dynamiser davantage la gestion, en impliquant davantage les acteurs de la transformation, afin

d'anticiper l'adaptation des forêts et renforcer leur capacité d'atténuation des changements climatiques.

L'atelier d'échange s'est structuré autour de la restitution du questionnaire préalable adressé aux 80 acteurs identifiés. Bien que seules 17 personnes aient répondu (soit 21 %), tous les groupes d'acteurs sont représentés (décideurs publics, gestionnaires, chercheurs). Leurs apports ont permis d'amorcer les discussions en salle autour des 3 parties suivantes :

- Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région.
- Propositions d'actions prioritaires.
- Freins, leviers et recommandations.

## 2. Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région

L'objectif de cette partie est de partager avec l'ensemble des acteurs présents tous les projets et initiatives menés dans les régions autour de la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ». Dans cet état des lieux, sont également identifiés les structures originales, les documents cadres, les événements d'information et de formation en lien avec la thématique.

### 2.1. Particularités des acteurs régionaux.

Ici sont présentées les structures originales et autres organisations marquantes des régions en lien avec la thématique.

#### - Observatoire régional des écosystèmes forestiers (OREF) dans les Hauts de France<sup>1</sup>

Lancé en 2008, l'OREF permet de suivre six grands types d'indicateurs de l'évolution des écosystèmes forestiers (dates de débourrement et de jaunissement, saisons de végétation, compositions floristiques, croissances des arbres et problèmes phytosanitaires).

#### - Projets ECOGEODYN / PRESTATION N-O sur les 4 régions

Travaux lancés depuis 2012 pour la mise en place d'une pré-cartographie des stations forestières et la rédaction d'un guide de choix des essences de Normandie intégrant le climat et son évolution. Ces travaux se poursuivent sur les 4 régions à travers le projet PRESTATION Nord-Ouest piloté par le CRPF Normandie.

#### - Coordination normande des acteurs forestiers

L'expérience normande a pour objectif de rassembler les acteurs forestiers autour des questions forestières dans les projets de territoires. Elle s'est appuyée sur les collectivités dotées de Chartes Forestières de Territoire et est actuellement portée par l'URCOFOR. Cette initiative a été prise en parallèle à l'organisation des ateliers du PRFB qui regroupe plus largement les acteurs de la filière. Ces deux dynamiques d'animation de réseaux se sont en revanche apportées mutuellement. Cette animation régionale particulière fait l'objet d'un projet de Groupe opérationnel (déposé en sept. 2017) avec pour objectif le porter à connaissance des enjeux forestiers dans les territoires.

### 2.2. Les documents cadres régionaux

L'élaboration des PRFB est lancée dans les 4 régions. Dans les Hauts de France, une vingtaine de cosignataires représentant les différents maillons de la filière forêt bois, de l'amont à l'aval, se sont engagés dans un contrat de filière forêt-bois pour la période 2015-2020.

En Normandie, un contrat stratégique régional de filière a été signé en juillet 2015. Ce document organisé autour de 4 axes (Axe 1 - emploi et formation. Axe 2 - stratégies de développement par l'innovation, l'investissement et l'internationalisation. Axe 3 - transition écologique et énergétique. Axe 4 - filière forêt bois) propose 34 actions qui participent au dynamisme économique de la filière en adéquation avec des ressources forestières gérées durablement.

---

<sup>1</sup> <https://hautsdefrance.cnpf.fr/n/observatoire-regional-des-ecosystemes-forestiers/n:756>

En Centre Val de Loire, la Commission régionale forêt-bois (CRFB) a été mise en place en décembre 2016 et 3 groupes de travail (Groupe 1 – Sylviculture de demain. Groupe 2 - Approvisionnement durable. Groupe 3 - Innovation et valorisation des bois locaux) ont été mis en place pour l'élaboration du PRFB. Le Contrat stratégique régional de filière prend fin en 2018 ; des suites sont en réflexions dans le cadre de la CRFB.

En Ile de France, la CRFB est en cours de constitution et devrait voir le jour au 1er trimestre 2018. La Région souhaite également mettre en place un Contrat stratégique de filière pour mars 2018.

### **2.3. Le Partenariat européen pour l'innovation dans les régions**

Les mesures 16.1 et 16.2 du PEI sont ouvertes et opérationnelles en Normandie<sup>2</sup>. Un projet de GO porté par l'URCOFOR a d'ailleurs été déposé en septembre 2017 (cf. 2.1 et 3.3).

Les mesures 16.1 et 16.2 du PEI seront ouvertes au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018 pour les Régions Hauts de France<sup>3</sup> et Centre Val de Loire<sup>4</sup>. Il est important de consulter l'actualité des appels à projets sur les sites internet dédiés pour chaque région « L'Europe s'engage ».

### **2.4. Sources d'informations et de formations**

Les sources d'informations utilisées pour s'informer sur le changement climatique et ses impacts sont diverses : revues forestières et scientifiques, revues internes à certaines structures, conseillers techniques sur le terrain, sites internet et newsletters, colloques et groupes de travail et réunions d'informations, et communications du RMT AFORCE.

On relève également des formations à l'attention de différents publics (propriétaires, gestionnaires, professionnels et étudiants, chercheurs et administratifs), notamment l'intervention du RMT AFORCE dans le cadre de l'INFOMA pour aider les personnels techniques administratifs des DRAAF et des Régions à intégrer les aspects du changement climatique dans la rédaction des PRFB. De la même manière, le RMT AFORCE a été sollicité par l'enseignement technique et supérieur pour l'aider à intégrer davantage le changement climatique dans leur programme d'éducation.

***Plusieurs événements organisés dans les régions ont été mentionnés sur la thématique du changement climatique. Ces événements sont listés dans le tableau synthétique (onglet « communication ») joint en annexe (Annexe 1).***

### **2.5. Les projets d'adaptation et d'atténuation**

Un aperçu non exhaustif des projets régionaux marquants relatifs à la thématique est présenté. Bien qu'incomplet et partiel, cet inventaire est bien reçu par les participants qui ont exprimé un intérêt à le voir complété et à le partager. En effet, on liste de nombreux projets et initiatives plus ou moins en lien avec le changement climatique, il est difficile pour chacun d'avoir une vision précise de ce que fait chacun des acteurs et ainsi mutualiser nos efforts et partager les résultats.

On évoque ainsi la nécessité de faire un état des lieux approfondi de l'ensemble des projets et actions existants sur la thématique en région. Cet atelier d'échange en est une amorce. S'agissant d'une photo de l'existant à l'instant T, une mise à jour de ces informations est souhaitable à minima une fois par an – selon des modalités et des moyens à définir au niveau régional. ***Cette proposition de tableau est présentée en annexe (Annexe 1, onglet « projets »).***

<sup>2</sup> <http://www.europe-en-normandie.eu/>

<sup>3</sup> <http://www.europe-en-hautsdefrance.eu/>

<sup>4</sup> <http://www.europecentre-valde Loire.eu/>

## 2.6. Bilans et recommandations

Pour cette première partie d'état des lieux, il s'agit d'être en mesure d'identifier :

- Les projets et initiatives en cours sur la thématique « forêt et changement climatique ».
- Les événements de communication qui sont sources d'information et de formation.
- Les documents cadres régionaux ayant attiré à la thématique.

Lors de chaque atelier, la constitution d'un annuaire des projets, a minima régional, est évoqué. Il permettrait une recherche multicritères telle qu'il est possible de le faire sur CREAFOR (<http://creafor.gip-ecofor.org/>). ***L'ensemble de ces éléments se retrouve dans le tableau Excel Annexe 1 joint à ce compte-rendu, avec les onglets : Projets, Communication.***

### **Recommandations :**

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Compléter l'inventaire avec les projets et initiatives évoqués lors de l'atelier.
- Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.
- Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).

### 3. Propositions d'actions prioritaires

**L'objectif de cette partie est d'identifier les besoins et actions prioritaires exprimés par les acteurs en matière de Recherche et Développement sur la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ».**

L'état des lieux présenté aux participants, et les compléments apportés en séance, ont permis d'évoquer divers thèmes d'actions sans toutefois définir de priorités.

#### **Adapter les forêts régionales au changement climatique**

- Identifier les essences et provenances adaptées (mise en réseau de placettes d'expérimentation)
- Développer des unités conservatoires génétiques au niveau français et européen, adaptées au CC
- Définir les sylvicultures adaptées (mise en réseau de placettes d'expérimentation)
- Nouvelles techniques d'installation et outils de travail du sol et d'entretien des boisements

#### **Promouvoir le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique**

- Communiquer davantage sur le rôle important des forêts dans l'atténuation du changement climatique via la séquestration de CO<sub>2</sub> en forêt, le stockage de carbone dans les produits bois et la substitution de biens produits à base d'hydrocarbures par des produits bois.
- Soutenir davantage de programme de construction bois et la valorisation du bois-énergie.
- Développer les outils de Paiements pour services environnementaux (PSE)

3 thèmes, ont été plus particulièrement approfondis en sous-groupes :

#### **Groupe 1 Mise en réseau « Expérimentation pour la migration assistée »**

Objectif : Mettre en réseau à l'échelle régionale l'ensemble des placettes d'expérimentation et de démonstration (essais d'essences atypiques ou d'autres provenances, itinéraires sylvicoles, ...) et mettre en place le suivi par différentes structures (CRPF, ONF, INRA, IRSTEA, FCBA, CNRS, ...).

Partenaires :

- Importance d'associer le DSF pour identifier les causes de dépérissement et de mortalité.

Point de vigilance :

- Identifier les autres démarches similaires : Exemple en région Centre Val de Loire du projet ESPERENSE avec 3 volets (essences, outils et techniques de plantation). Exemple du projet REINFFORCE le long de la façade atlantique.
- Harmoniser les protocoles de suivi et d'évaluation pour permettre une éventuelle comparaison interrégionale.
- Adapter l'aide financière selon les coûts réels supportés par le propriétaire de manière à l'inciter à agir.



- Dimensionner les ambitions du projet (nombre de placettes, d'essences/provenances, test d'essences ou de sylvicultures, paramètres mesurés...) selon les possibilités de financement.
- Résultats incertains : Ces placettes peuvent s'avérer être en fin de compte une charge importante si la régénération n'est pas une réussite.

## **Groupe 2 « Changement des pratiques »**

Objectif : Répondre aux besoins des gestionnaires sur des massifs pilotes

### **Gestion des risques**

- Outils d'aide à la décision et guides des bonnes pratiques
- Cartographie de vulnérabilité des essences face au CC
- Risque incendie, tempête, sécheresse, ravageurs...

### **Communiquer et sensibiliser : diffuser l'information et les connaissances**

- Sensibiliser et informer les différents acteurs (propriétaires, gestionnaires, élus, filière aval, grand public, etc.) ; par exemple sur le besoin de tester des espèces allochtones.
- Produire des supports de communication/sensibilisation pour différents publics : films, interviews, plaquettes, etc.
- Vulgariser les résultats : capitaliser au maximum sur les expérimentations : articles scientifiques, notes aux gestionnaires, vulgarisation auprès des propriétaires. Mise en commun sur une plateforme.
- Développer les démarches de prospective (ex : AFCLIM du MAA) et les outils de formation pédagogique de type « jeux sérieux », sous forme participative.
- Intégrer l'aval de la filière, et sensibiliser ses acteurs à la question du renouvellement de la ressource en intégrant la menace du changement climatique.
- Adapter les contenus de formation de la formation initiale et continue.
- Mettre en place des sites de forêts de démonstration (forêt école) pour accompagner les acteurs dans le changement des pratiques
- Constituer un atlas des initiatives intéressantes dans un cadre pédagogique présentant des cas concrets de forêts - renseignés et partagés. Ex : réseaux de placettes avec livret de présentation des principaux résultats.

## **Groupe 3 « Animation régionale »**

Ce groupe s'appuie sur l'initiative normande de Groupe opérationnel portée par l'URCOFOR qui a pour objectif de rassembler les acteurs forestiers autour des questions forestières dans les projets de territoires.

Il s'agit de porter à connaissance des enjeux forestiers dans les territoires, et plus particulièrement vers le « grand public », usagers de la forêt comme espace récréatif et vers les élus locaux et territoriaux, en associant la recherche (Laboratoire d'écologie forestière) et la formation professionnelle initiale et continue (Lycée forestier de la région). Il sera possible de rapporter les travaux aux animateurs/coordonateurs nationaux (RMT AFORCE)

3 types d'actions sont plus particulièrement ciblés : les colloques d'information et de restitution (financement DRAAF pour 2018), les ciné-débats (première expérience portée par la Métropole Rouen Normandie en décembre 2017) et les visites de terrain.

Les thématiques seront évolutives sur les 3 années à venir : forêt et changement climatique (conjuguer atténuation et adaptation) en 2018, valorisation du bois local dans les projets de territoire en 2019, transition énergétique en 2020.

L'union des collectivités forestières de Normandie (URCOFOR) est récente. Dans le contexte peu forestier de l'Ouest de la France, elle vise à regrouper les collectivités propriétaires de forêt, les collectivités dont une part importante de leur emprise territoriale est constituée de forêt, et plus largement, toutes les collectivités intéressées et /ou concernées par la forêt (qu'elle soit privée ou publique).

Candidature déposée auprès du Conseil Régional de Normandie comme « GO » dans le cadre des appels à manifestation PEI-AGRI. Points d'incertitudes et de difficulté pour la Normandie : Il est délicat de faire rentrer dans les cases des appels à projets un GO à thématique et à géométrie variable. Le fait que les PDR d'anciennes régions administratives n'aient pas été fusionnés peut aussi complexifier la tâche. Pour ce qui est du projet normand, le groupe opérationnel pourra évoluer en fonction des thématiques abordées mais s'appuiera sur une base commune d'acteurs de la filière et notamment les collectivités forestières.

Questions et opportunités de transfert à d'autres échelles / d'autres régions : Pour l'objectif de vulgarisation auprès des élus et des usagers, il n'est pas pertinent de dépasser l'échelle régionale. En revanche, un partage d'expérience inter-régional peut-être enrichissant, à 3 conditions :

- Les problématiques entre régions doivent être similaires (car les effets du changement climatique sur la forêt et les territoires sont parfois très différents d'une région à l'autre)
- Une animation inter-régionale des GO devrait être assurée : le RMT AFORCE, si cela intègre ses missions, pourrait éventuellement s'en charger. Les GO régionaux doivent pour cela au préalable en exprimer le besoin.
- Il est souhaitable d'inscrire la flexibilité et les évolutions attendues sur la question « forêt et changement climatique » dans les documents stratégiques (PRFB)

#### **Recommandations**

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Compléter l'inventaire avec les projets et initiatives évoqués lors de l'atelier.
- Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.

## 4. Leviers, freins et recommandations

**L'objectif de cette partie est d'identifier les leviers et freins à la mise en œuvre de ces actions et définir des recommandations qui pourraient favoriser leur émergence.**

L'analyse des freins et leviers touchant ces actions prioritaires, amène les participants à formuler les recommandations suivantes :

### 4.1. Freins et leviers

Harmoniser et simplifier le montage et le suivi administratif et financier

- Simplification et harmonisation de la mise en œuvre des mesures du PDR entre les régions
- Consultation des opérateurs en amont de l'élaboration des cahiers des charges des appels à projets.
- Mutualisation d'une part du montage et du suivi (administratif et financier)

Encourager la coordination entre les différents organismes de gestion et de R&D

- Accès partagé à un tableau de bord (régional/national) des actions en cours (+ mise à jour) sur la thématique et partage d'expérience
- Mise en place d'équipes pluridisciplinaires : Organisation de réunions ou séminaires de conception de projets et de partage de résultats.
- Coordination en amont des acteurs forestiers au niveau régional et national sur le développement d'un programme concerté.

### 4.2. Encourager les acteurs de l'aval de la filière à s'impliquer davantage

Les participants des ateliers précédents ont soulevé le fait qu'il serait bénéfique d'impliquer davantage les industriels dans ce type d'atelier car ils sont pleinement menacés par les conséquences du changement climatique sur le renouvellement de leur matière première. ***Les acteurs de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> transformation devraient être interpellés par l'intermédiaire de l'interprofession.***

### 4.3. Mettre en place une coordination spécifique sur cette thématique

Certains participants ont exprimé le besoin d'une coordination régionale constituée de représentants de l'ensemble de la filière, faisant le lien avec tous les acteurs de la région. Les moyens et le fonctionnement de cette coordination sont laissés à l'initiative régionale.

Cette animation régionale permettrait de :

- suivre et partager les informations ;
- centraliser et rendre accessible les documents relatifs aux colloques et autres réunions d'information ;
- centraliser et organiser les informations générales relatives aux projets et initiatives de manière à pouvoir suivre facilement qui fait quoi et comment avec a minima une personne référente.

## 5. Comment poursuivre ?

Si toutes ces propositions issues des ateliers précédents n'ont pas été développées explicitement lors de cet atelier à Paris, elles vous sont néanmoins exposées pour avis. La question se pose des modalités et de l'organisation pratique qui permettraient de mettre en œuvre les recommandations exprimées collectivement lors de cet atelier.

### 5.1. Quelle réponse aux appels à projets de GO à venir?

S'il semble que le dispositif du PEI soit très probablement renouvelé à la prochaine programmation avec un budget plus important, il est précisé qu'il se peut que la part du budget allouée au secteur forestier soit réduite si celle-ci n'est pas consommée. Les acteurs forestiers sont donc vivement encouragés à proposer des projets de GO lorsque la mesure est ouverte par la Région.

### 5.2. Un tableau est joint en annexe, permettant d'avoir une première vision synthétique de mise en œuvre, pour aboutir à des groupes opérationnels du PEI.

Ce tableau sera consolidé et enrichi au fil des ateliers, ce qui permettra à l'ensemble des acteurs régionaux d'avoir une vision partagée des recommandations, puis de dégager d'éventuelles lignes de force communes et des spécificités.

### 5.3. Les participants soulignent le fait qu'il faudrait envisager un dispositif d'animation pérenne de coopération et d'échanges national/interrégional sur ce thème « Forêt, changement climatique et innovation » (cette série d'ateliers et la mission financée par le MAA, étant destinée seulement à lancer une telle dynamique).

Ce dispositif aurait pour objectif :

- d'organiser 1 à 2 fois par an des ateliers interrégionaux de suivi des recommandations et des actions éventuelles qui leur sont liées (par thématique, par type d'actions ... à réfléchir).
- d'assurer la mise à jour des divers outils et tableaux de bord évoqués lors de l'atelier.
- d'organiser de façon concertée, et en tirant parti des spécificités des régions, le lancement et le financement des projets jugés prioritaires, (notamment les groupes opérationnels du PEI).

*Lors d'un atelier précédent, il a été imaginé qu'une Région pilote puisse trouver des moyens pour faire vivre un tel dispositif, en lien avec le groupe « forêt » animé par les Régions de France (qui assurerait la cohérence interrégionale du dispositif) et avec le RMT AFORCE (qui assurerait l'articulation entre ce niveau interrégional et le niveau national).*

### 5.4. Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, et de son actuel périmètre d'actions et de moyens, le RMT AFORCE peut proposer les actions suivantes pour servir ces recommandations :

L'ensemble des projets recensés dans le tableau pourra être intégré dans la base de données CREAFOR accessible en ligne : <http://creafor.gip-ecofor.org> . Il s'agit d'un site d'information sur les activités de recherche portant sur l'adaptation des forêts au changement climatique.

La création sur le site du Réseau AFORCE d'une section dédiée à cette expertise nationale sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » qui mettra à disposition l'ensemble des documents produits lors des ateliers d'échange interrégionaux. Une page régionale pourra être développée pour reprendre spécifiquement les compte rendu et recommandations.

## Liste des annexes au présent compte rendu

- Annexe 1. : Tableau synthétique (sur la base des données présentées issues de l'enquête préalable et des échanges lors de l'atelier) reprenant les projets, documents cadres, événements et actions prioritaires en lien avec la thématique.
- Diaporamas présentés en salle
  - Annexe 2. : Introduction par Clotilde Giry, CNPF-IDF
  - Annexe 3. : Présentation de la mission d'expertise par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
  - Annexe 4. : Présentation du réseau du RMT AFORCE par Olivier Picard, CNPF-IDF
  - Annexe 5. : Changement climatique et forêt régionale par Christian Ginisty, IRSTEA
  - Annexe 6. : Retours du questionnaire préalable et état de la mobilisation en région par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
  - Annexe 7. : Soutiens à l'innovation en Hauts de France par Louise Skubich et Paul Moitier, Conseil régional Hauts de France
- Dossier distribué en salle aux participants
  - Annexe 8. : Liste des contacts et participants
  - Annexe 9. : Invitation à l'atelier d'échange régional
  - Annexe 10. : Programme de l'atelier d'échange régional
  - Annexe 11. : Livret sur le PEI AGRI
  - Annexe 12. : Schéma général du PEI AGRI
  - Annexe 13. : Situation du PEI AGRI pour le secteur forestier
  - Annexe 14. : Note sur les propositions du collectif PEI pour le secteur forestier
  - Annexe 15. : Plaquette du RMT AFORCE
- Annexe 16. : Synthèse des évaluations de l'atelier.